



UN TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES EN COHÉRENCE AVEC UNE ALIMENTATION SAINE, DURABLE ET LOCALE

MÉMOIRE À L'INTENTION
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET
DE L'ALIMENTATION

NOVEMBRE 2023

Auteure

Amélie Côté-Lévesque, M. Sc.

Révisseuses

Géna Casu, M. Sc.

Marie-Jeanne Rossier-Bisaillon, M. Sc.

Corinne Voyer, M. Sc.

Ce document est disponible intégralement en format électronique sur le site Web du Collectif Vital : collectifvital.ca. Les informations contenues dans ce document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.

© Collectif Vital (2023).

À propos du Collectif Vital

Au cœur de la mission du Collectif Vital, il y a la volonté de permettre à la population québécoise d'adopter de saines habitudes de vie au quotidien. Nous misons sur la mise en place de milieux de vie sains et inclusifs, en intervenant collectivement auprès des décideuses et des décideurs. Le Collectif compte sur l'engagement de plus de 700 organisations et individus mobilisés pour un Québec sain.

Le Collectif Vital est une initiative de l'Association pour la santé publique du Québec.

5455, avenue de Gaspé, bureau 200
Montréal (QC), H2T 3B3
Tél. : 514 598-8058
info@collectifvital.ca



Table des matières

Pour un Québec sain	2
L'alimentation de la population québécoise.....	2
L'autonomie alimentaire du Québec.....	3
Le rôle essentiel du gouvernement du Québec	3
Recommandations pour des activités agricoles saines, durables et locales.....	4
Prioriser la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits bioalimentaires sains et durables d'ici.....	4
Promouvoir et faciliter l'agriculture urbaine	6
Encourager et promouvoir l'implantation de circuits courts et de proximité.....	7
Soutenir la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés dans toutes les régions.....	8
Références.....	9

Pour un Québec sain

Le Collectif Vital souhaite partager ses commentaires et recommandations dans le cadre de la consultation publique *Agir pour nourrir le Québec de demain* menée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

L'alimentation de la population québécoise

L'inflation élevée et la précarité socio-économique qui y est associée ont un impact sur les habitudes alimentaires de la population québécoise. **Cette forte hausse des prix contribue à accentuer l'insécurité alimentaire vécue par de nombreux ménages : un enjeu de santé publique persistant au Québec depuis plusieurs années¹.** En 2023, cette incertitude ou incapacité financière à se procurer des aliments nutritifs quotidiennement et en quantité suffisante touche près d'une personne sur quatre². Qui plus est, le contexte d'inflation n'épargne pas le coût des aliments. En effet, selon Statistique Canada, en septembre 2023, l'inflation des prix des aliments au Québec s'élevait à 6,7 %³. Plus précisément, les coûts des fruits et légumes étaient respectivement 17,6 % et 20,1 % plus élevés qu'en mai 2021⁴.

Par ailleurs, la consommation de fruits et légumes est insuffisante au Québec. En 2021, seulement trois personnes sur dix rapportaient avoir mangé cinq portions ou plus de fruits et légumes par jour⁵. Or, **une alimentation de mauvaise qualité, notamment pauvre en fruits et légumes, est associée à un risque plus élevé de développer certains cancers, des maladies cardiovasculaires et d'autres maladies chroniques^{6,7}.**

Les aliments ultra-transformés représentent près de la moitié des calories consommées au Québec⁸. **Leur surconsommation a des effets délétères sur la santé et l'environnement, en plus d'être un fardeau économique important pour l'État en raison des coûts de soin de santé occasionnés par le risque accru de développer certaines maladies chroniques^{8,9}.** De plus, elle entraîne des conséquences sociales majeures, notamment en accentuant la perte des compétences et des savoirs culinaires, un obstacle à l'adoption de saines habitudes alimentaires. La production d'aliments ultra-transformés représente un véritable gaspillage nutritionnel en accaparant des ressources et des terres agricoles pour des aliments vidés d'une proportion importante de leurs nutriments. Leur transport est également à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre et leur suremballage génère des quantités importantes de déchets de plastique, ce qui contribue à la pollution de l'air et des sols¹⁰.

Notre système alimentaire actuel incarne des contradictions qui menacent à la fois notre santé et celle de la planète.

Ces constats soulignent l'importance d'agir pour faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour l'ensemble de la population québécoise.

L'autonomie alimentaire du Québec

L'autonomie alimentaire a comme objectif de nourrir sainement et durablement toute la population. Pour qu'un projet d'autonomie alimentaire soit réussi, il doit **fournir des aliments sains, produits localement et en quantité suffisante** pour toute la population et selon des pratiques agricoles durables en harmonie avec la planète.

De plus en plus de voix s'unissent au Québec pour revendiquer un secteur bioalimentaire sain et durable, c'est-à-dire en pleine cohérence avec la santé humaine et planétaire, en plus d'assurer une sécurité alimentaire.

Depuis 2020, l'autonomie alimentaire fait partie intégrante du discours du gouvernement québécois en ce qui concerne l'agriculture et l'alimentation. Ce projet est né pendant la pandémie de COVID-19, lorsque la dépendance et la vulnérabilité du Québec envers les marchés internationaux ont été mises en lumière. Avec son projet d'autonomie alimentaire, le Québec souhaite renforcer les chaînes d'approvisionnement de son secteur bioalimentaire. Toutefois, **les mesures et les indicateurs actuellement en place ne sont pas à la hauteur pour atteindre une autonomie alimentaire saine et durable**. En effet, le plan du gouvernement du Québec ne veille pas à ce que l'augmentation prévue de la production domestique serve à nourrir sainement et durablement la population québécoise¹¹.

Pour parvenir à une autonomie alimentaire avec des retombées positives pour la population et la planète, les enjeux environnementaux, sociaux et de santé devront être pris en considération dans les futures actions du gouvernement québécois.

Le rôle essentiel du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec a un rôle important à jouer pour faciliter l'alimentation saine, durable et locale et pour atteindre une réelle autonomie alimentaire. **Actuellement, le système alimentaire québécois est composé de nombreuses contradictions et entraîne de nombreuses externalités négatives. Pourtant, le territoire québécois et les activités agricoles regorgent de leviers potentiels** pour mettre en place des actions qui auront des retombées positives sur la santé planétaire.

Mettre en place des actions en cohérence avec les objectifs de santé et de bien-être de la population et les objectifs environnementaux permettra de faire un pas vers une autonomie alimentaire saine et durable.

Recommandations pour des activités agricoles saines, durables et locales

Le Collectif Vital souhaite apporter des recommandations pour moderniser le régime de protection du territoire agricole et valoriser le territoire **en positionnant les activités agricoles saines, durables et locales comme étant prioritaires et incontournables pour la santé de la population et celle de la planète.**

Nos recommandations sont ainsi proposées dans le cadre du 2^e fascicule de la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles *Agir pour nourrir le Québec de demain*.

Prioriser la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits bioalimentaires sains et durables d'ici

Les activités agricoles et agroalimentaires du Québec ont la capacité de nourrir durablement et sainement la population. Pour y parvenir, des actions intersectorielles sont nécessaires et les ressources, dont le territoire, doivent être utilisées de façon efficiente. C'est pourquoi la production d'aliments sains, durables et locaux doit être priorisée. Pour assurer la mise en valeur du plein potentiel agricole de la province, **le gouvernement du Québec doit participer activement à la transition écologique en encourageant la production d'aliments plus sains et durables tout en diminuant l'empreinte environnementale des activités agricoles et agroalimentaires du Québec.**

D'ailleurs, plusieurs filières émergentes de produits bioalimentaires regorgent de potentiel pour le développement d'un système bioalimentaire en ce sens. Celles-ci réunissent des objectifs de développement économique, de durabilité et de santé et méritent d'être davantage encouragées¹¹. **L'essor et la consolidation de filières de produits bioalimentaires nutritifs et durables doivent prendre davantage de place dans notre économie et notre alimentation. En effet, l'approche par filières est indispensable pour la reconfiguration d'un secteur bioalimentaire qui répond aux objectifs de l'autonomie alimentaire.** Pour y parvenir, trois pistes d'actions sont essentielles : substituer les importations selon une logique de durabilité, soutenir activement la transition écologique du secteur bioalimentaire et développer les systèmes de traçabilité et d'identification des produits¹¹.

Des cultures à prioriser¹¹ :

- **Le sarrasin** regorge de qualités gustatives, nutritives, agronomiques et patrimoniales. Dernièrement, il gagne de plus en plus en popularité. Toutefois, des ajustements pourraient contribuer à l'essor de cette filière au Québec, comme stimuler la demande québécoise, organiser plus formellement les filières dans les grains de spécialité, assurer une plus grande sécurité aux producteurs de grains de spécialité et collecter davantage de données sur ce type de grains.
- **L'avoine nue** est un grain nécessitant seulement une transformation minimale et ayant des qualités nutritives et agronomiques intéressantes pouvant se substituer au riz. Toutefois, cette filière est peu coordonnée pour le moment. Une meilleure structuration aurait le potentiel d'accroître l'autonomie alimentaire du Québec de manière non négligeable.

- **Le soya à identité préservée** a de nombreuses propriétés nutritionnelles et agronomiques. Le soya est l'une des principales grandes cultures au Québec. Toutefois, la production est principalement destinée aux marchés d'exportation alors que la demande domestique est comblée par les importations. Une meilleure coordination entre les acteurs de cette filière ainsi que des actions de sensibilisation, de promotion et d'éducation ont le potentiel de nourrir la demande et d'accroître l'autonomie alimentaire de la province.

Pour en savoir plus, consultez le rapport *Les filières de produits au cœur de l'autonomie alimentaire : analyse et proposition pour une politique bioalimentaire structurante*.

À l'inverse, **il faut s'abstenir de subventionner le développement d'industries alimentaires dont les produits et les activités commerciales ne contribuent pas à nourrir sainement la population**. Ces dernières gaspillent nos ressources en accaparant des terres pour produire des aliments ultra-transformés et vidés de leurs nutriments¹⁰. Pour éviter de gaspiller inutilement nos ressources, l'attention doit être mise sur les productions nutritives et durables. Pour y parvenir, il importe, entre autres, de revoir la distribution des ressources financières pour accorder une plus grande part aux entreprises avec des pratiques durables comme les entreprises maraîchères qui, actuellement, ne sont pas suffisamment subventionnées.

Au Québec, près de trois adultes sur quatre sont d'avis que le gouvernement ne doit pas financer les entreprises alimentaires dont les aliments nuisent à la santé¹².

Recommandations du Collectif Vital :

- **Prévoir** des objectifs agroalimentaires orientés vers la production durable d'aliments sains et destinés à nourrir la population québécoise.
- **Développer** des filières de produits bioalimentaires sains et durables (ex. : le sarrasin, l'avoine nue et le soya à identité préservée).
- **Miser** sur le financement de filières d'aliments nutritifs et durables qui sont produits, transformés, distribués et consommés au Québec.
- **Réduire** le financement destiné au développement de filières d'aliments ultra-transformés et **augmenter** le financement des entreprises avec des pratiques saines et durables comme les entreprises maraîchères.

Promouvoir et faciliter l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine peut prendre plusieurs formes : jardins collectifs, de façade ou sur les toits, aménagements paysagers comestibles, friches urbaines, murs comestibles et plus encore. **Ce type d'agriculture permet de rapprocher les communautés de leur alimentation, tout en contribuant au développement économique, à la protection de l'environnement et à l'amélioration des milieux de vie.** En effet, elle a de nombreuses retombées positives, entre autres sur la consommation de fruits et légumes, la pratique d'activité physique, la socialisation, le développement des enfants, la réduction des îlots de chaleurs et la biodiversité^{13,14,15}.

Considérant que plusieurs citoyennes et citoyens n'ont pas accès à une cour ou un espace pour cultiver et que les espaces nourriciers gagnent en popularité, **le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a tout intérêt à intégrer davantage l'agriculture urbaine dans ses futures actions pour contribuer pleinement au dynamisme et à la sécurité alimentaire de la population québécoise.**

Des initiatives inspirantes^{16,17,18} :

- Dans les dernières années, plusieurs forêts nourricières ont émergé au Québec, notamment au **Saguenay-Lac-Saint-Jean** et dans la **Ville de Québec**. Ces agencements de plantes variées conçus pour vivre dans un écosystème durable ont plusieurs avantages. Ce sont des lieux de culture riches en biodiversité, productifs et demandant peu d'entretien. Ces espaces sont également grandement propices à l'éducation alimentaire et à l'implication citoyenne.
- La **Ville de Montréal** est reconnue comme étant la capitale mondiale de l'agriculture urbaine. Son territoire regorge de projets stimulants : jardins communautaires, collectifs ou sur les toits, aménagements paysagers comestibles, fermes urbaines et bien plus. La Ville s'est d'ailleurs dotée d'une stratégie d'agriculture urbaine pour favoriser l'accessibilité, le développement et l'engouement de l'agriculture urbaine dans l'ensemble de ses arrondissements.

Recommandations du Collectif Vital :

- En collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, **soutenir** le déploiement d'une diversité d'espaces nourriciers dans l'ensemble des régions (ex. : jardins collectifs, de façades ou sur les toits, aménagements paysagers comestibles, friches urbaines, murs comestibles, etc.).
- **Appuyer** les municipalités dans des stratégies d'agriculture urbaine
- En collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, **accorder** une attention marquée aux solutions fondées sur la nature comme les infrastructures naturelles et les aménagements nourriciers (ex. : plantes comestibles, arbres fruitiers, forêts nourricières, etc.).

Encourager et promouvoir l'implantation de circuits courts et de proximité

Le circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles ne comportant aucun ou au maximum un seul intermédiaire entre l'agriculteur et le consommateur. Il inclut, entre autres, les kiosques maraîchers, les paniers de produits alimentaires et les marchés publics ou mobiles. Le circuit de proximité a une vision plus large que le circuit court puisqu'il prend en considération la dimension spatiale en ne limitant pas le nombre d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur. Ce circuit est un levier puissant pour la reterritorialisation de l'alimentation¹⁹.

Les circuits courts et de proximité ont le potentiel de contribuer à corriger les externalités négatives du système alimentaire actuel tout en ayant des retombées économiques importantes. De plus, ils améliorent significativement l'environnement alimentaire et les habitudes de vie^{19,20,21}.

En effet, ils contribuent à réduire les distances à parcourir, incitent la population à privilégier les modes de déplacement actifs et durables et influencent positivement la santé et la vitalité des collectivités en encourageant, notamment, la consommation de fruits et légumes et la cohésion sociale²².

Par ailleurs, en renforçant l'accès à une alimentation saine, durable et locale sur son territoire, le gouvernement du Québec peut contribuer au bien-être et à la santé de sa population ainsi qu'à une meilleure sécurité alimentaire. Selon l'Institut national de santé publique du Québec, **45,5 % des Québécoises et Québécois ont un accès géographique limité aux commerces alimentaires. Certains et certaines ont également un accès économique limité.** En effet, 13,1 % de la population rurale et 3,9% de la population urbaine se trouvent dans des déserts alimentaires²³. **Les circuits courts et de proximité ont le potentiel de réduire les distances à parcourir pour ces personnes et ainsi faciliter leur accès à des aliments sains, durables et locaux.** Le gouvernement du Québec a ainsi avantage à soutenir l'implantation de circuits courts ou de proximité sur l'ensemble de son territoire.

Une initiative inspirante²⁴ :

- Avec ses quatre serres sur des toits à Montréal et Laval et son offre en produits bioalimentaires québécois, **l'entreprise les Fermes Lufa** fait de la commercialisation en circuits courts et en circuits de proximité. L'entreprise pratique l'agriculture durable et distribue ses récoltes dans des paniers livrés directement à la porte des consommateurs et consommatrices. En plus de leurs légumes, les Fermes Lufa offre la possibilité d'ajouter une variété d'autres produits québécois dans les paniers.

Recommandations du Collectif Vital :

- **Renforcer** les efforts actuels pour stimuler davantage l'implantation de circuits courts et de proximité dans l'ensemble de la province, en privilégiant les secteurs avec un accès géographique limité aux commerces alimentaires.
- **Accroître** le financement accordé aux entreprises québécoises ayant la volonté de commercialiser leurs produits alimentaires en circuits courts et de proximité.

Soutenir la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés dans toutes les régions

Les systèmes alimentaires territorialisés sont coordonnés par une gouvernance territoriale. Ils visent à planifier l'ensemble des activités bioalimentaire d'un territoire sous un angle systémique en y intégrant différentes perspectives, notamment économique, sociale, de santé et environnementale.

Les systèmes alimentaires territorialisés ont de nombreuses retombées positives tant sur le plan social, environnemental, culturel et pédagogique. En effet, ces systèmes ont, entre autres, le potentiel de créer et renforcer le lien social, décarboniser les chaînes agroalimentaires, contribuer au maintien ou au développement des patrimoines alimentaires et contribuer à l'éducation alimentaire tout au long de la vie. De plus, leurs actions permettent de valoriser les produits et le savoir-faire agricoles de leur territoire, réduire leur empreinte écologique et stimuler les emplois locaux²⁵. Par ailleurs, **les systèmes alimentaires territorialisés répondent à plusieurs critères d'une autonomie alimentaire saine et durable.**

Des initiatives inspirantes^{26,27} :

- **Borée**, un collectif de partenaires provenant, entre autres, de la recherche, de l'éducation et du sociocommunautaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a comme objectif de créer des liens entre les secteurs du système alimentaire de la région afin de faciliter l'accessibilité aux aliments sains, abordables et de proximité pour toutes et tous. Pour y parvenir, une charte pour une alimentation durable au rythme des saisons a été adoptée.
- Le **Forum sur les systèmes alimentaires territoriaux (SAT)** est une démarche de mobilisation et de collaboration pour la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés sur l'ensemble du territoire québécois. Le Forum SAT est composé de plus d'une vingtaine de partenaires qui vise, notamment, à identifier des stratégies, des outils et des acteurs pour le déploiement de systèmes alimentaires territorialisés.

Recommandation du Collectif Vital :

- **Reconnaître** l'importance qu'ont les systèmes alimentaires territorialisés pour atteindre une autonomie alimentaire saine et durable et les impliquer activement dans le processus et la prise de décision.
- **Promouvoir et faciliter** la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés pour :
 - répondre aux besoins de la population en assurant un meilleur accès aux aliments sains et durables d'ici;
 - être en cohérence avec une vision saine et durable de l'autonomie alimentaire.

En sommes, le Collectif Vital invite le gouvernement du Québec à miser sur un territoire et des activités agricoles en cohérence avec une alimentation saine, durable et locale.

Références

1. Fournier, F. (2022). La faim justifie des moyens. Montréal: Observatoire québécois des inégalités. Disponible au https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/09/La-faim-justifie-des-moyens_compressed.pdf
2. Institut national de santé publique du Québec (2023). Pandémie et insécurité alimentaire – Résultats du 21 mars 2023. Disponible au <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-mars-2023>
3. Gouvernement du Canada (2019). Outil de visualisation des données de l'Indice des prix à la consommation. Disponible au <https://www150.statcan.gc.ca/nl/pub/71-607-x/2018016/cpilg-ipcgl-fra.htm>
4. Gouvernement du Canada (2023). Plus de délicieux fruits et légumes frais et moins de produits désuets inclus dans le nouveau panier de l'Indice des prix à la consommation. Disponible au <https://www.statcan.gc.ca/oi/fr/plus/3975-plus-de-delicieux-fruits-et-legumes-frais-et-moins-de-produits-desuets-inclus-dans-le>
5. Gouvernement du Canada (2017). Consommation de fruits et légumes, cinq fois ou plus par jour, selon le groupe d'âge. Disponible au <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310009612>
6. Mobarac, J.-C. (2017). Ultra-processed foods in Canada: consumption, impact on diet quality and policy implications. Montréal: TRANSUT, Université de Montréal. Disponible au <https://www.heartandstroke.ca/-/media/pdf-files/canada/media-centre/hs-report-upp-mobarac-dec-5-2017.ashx>
7. Bihan, H., Méjean, C., Castetbon, K., Faure, H., Ducros, V., et al. (2012). Impact of fruit and vegetable vouchers and dietary advice on fruit and vegetable intake in a low-income population. *European Journal Clinical Nutrition*. 66(3):369-75. Disponible au <https://doi.org/10.1038/ejcn.2011.173>
8. Loewen, O. K., Ekwaru, J. P., Ohinmaa, A., Veugelers, P. J. (2019). Economic Burden of Not Complying with Canadian Food Recommendations in 2018. *Nutrients*. 11(10):2529. Disponible au <https://doi.org/10.3390/nu1102529>
9. Chronic Disease Prevention Alliance of Canada (2017). 2018 pre-budget submission to the House of Commons Standing Committee on Finance. Disponible au <https://www.ourcommons.ca/content/committee/421/fina/brief/br9073636/br-external/chronicdiseasepreventionallianceofcanada-e.pdf>
10. Fardet, A., Edmond, R. (2020). Ultra-Processed Foods and Food System Sustainability: What Are the Links?. *Sustainability*. 12(15):6280. Disponible au <https://doi.org/10.3390/sui2156280>
11. Bourgault-Faucher, G., Lemieux, N., Nantel, L. (2023). Les filières de produits au cœur de l'autonomie alimentaire : analyse et propositions pour une politique bioalimentaire structurante. Montréal: Institut de recherche en économie contemporaine. Disponible au https://irec.quebec/ressources/publications/Filieres-et-autonomie-alimentaire_rapport_VFFF.pdf
12. Léger. Sondage Léger mené auprès de 1045 Québécois·ses du 16 au 18 octobre 2022 pour le compte de l'Association pour la santé publique du Québec.
13. Santo, R., Palmer, A., Kim, B. (2016). Vacant lots to vibrant plots: A review of the benefits and limitations of urban agriculture. Baltimore: Johns Hopkins Center for A Livable Future. Disponible au <https://clf.jhsph.edu/sites/default/files/2019-01/vacant-lots-to-vibrant-plots.pdf>

14. Fontaine, N., Jouis, S., Martin, A., Otis, F. (2020). L'agriculture urbaine Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable. Québec: ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Disponible au https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/documentation/GUI_agriculture_urbaine.pdf
15. Wegmuller, F., Duchemin, É. (2010). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. Vertigo. 10(2). Disponible au <https://doi.org/10.4000/vertigo.10445>
16. Ville de Québec (s.d.). Guide forêts nourricières Plan d'agriculture urbaine 2020-2025. Disponible au <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/agriculture-urbaine/docs/guide-sur-les-forets-nourricieres.pdf>
17. Eurêko! (2020). Forêts nourricières. Disponible au <https://eureko.ca/realisations/agriculture-urbaine-et-securite-alimentaire/forets-nourricieres>
18. Ville de Montréal (2021). Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2023. Disponible au https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm_strategie_agriculture_urbaine_corrige_2023.pdf
19. Mundler, P. (2023). Les fermes en circuits courts alimentaires au Québec : état des lieux, perspectives et défis. Organisations & Territoires. 32(1):6-31. Disponible au <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1550>
20. Lemay Stratégies (2016). Retombées économiques et importance touristique de l'agrotourisme et du tourisme gourmand. Disponible au <https://tourismexpress.com/photos/files/Retomb%C3%A9es%20%C3%A9conomiques%20et%20importance%20touristique%20de%20l'agrotourisme%20et%20du%20tourisme%20gourmand.pdf>
21. Desjardins Marketing Stratégique Inc. (2011). Synthèse de l'étude sur les impacts économiques des marchés publics agroalimentaires au Québec. Disponible au https://www.ampq.ca/wp-content/uploads/2016/04/ampq_etude_impacts_economiques.pdf
22. Blouin, C., Charbonneau, A., Beaudoin, M., Samuel, O. (2017). Une politique bioalimentaire pour un Québec en santé : des pistes d'action actualisées. Montréal: Institut national de santé publique du Québec. Disponible au <https://www.inspq.qc.ca/publications/2326>
23. Robitaille, É., Bergeron, P. (2013) Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions. Montréal: Institut national de santé publique du Québec. Disponible au <https://www.inspq.qc.ca/publications/1728>
24. Les Fermes Lufa (2023). À propos des Fermes Lufa. Disponible au <https://montreal.lufa.com/fr/about>
25. Parent, G., Desjardins, M.-C., Laroche, G., Genois, A., Bureau-Blouin, L. et al. (2016). Systèmes alimentaires territorialisés au Québec 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable. Paris: Journal Resolis. Disponible au <https://www.alimenterre.org/system/files/ressources/pdf/975-resolis-iard-quebec.pdf>
26. Borée (s.d.). Charte pour une alimentation durable au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Disponible au https://boree.ca/wp-content/uploads/2020/01/Charte_Bor%C3%A9-2020.pdf
27. Forum Systèmes Alimentaires territoriaux (s.d.). Bilan 2022. Disponible au <https://forumsat.org/wp-content/uploads/2023/05/Bilan-du-Forum-SAT-2022-VF2.pdf>